

# RÈGLEMENT des Prix CCIFER 2018



L'INNOVATION



L'ENTREPRENEURIAT



LA RESPONSABILITÉ  
SOCIALE

Le présent Règlement expose les modalités d'organisation et les règles de participation aux Prix CCIFER, organisés par la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Française en Roumanie.

## **Objectifs des Prix :**

Les Prix de la CCIFER ont pour objectif de récompenser et de promouvoir les réalisations les plus marquantes des membres.

1. **Prix de l'Entrepreneuriat** - sur dossier - est considéré entrepreneuriat tout nouveau projet visant à transformer une opportunité et à créer de la richesse, à travers une entreprise. En fonction des dossiers, une session de soutenance pourrait être programmée.
  2. **Prix de l'Innovation** - sur dossier - est considérée comme innovation un projet, un produit, un service développé par une entreprise en Roumanie qui met en avant une amélioration ou un progrès remarquable dans le fonctionnement de l'entreprise ou une nouvelle expérience client la différenciant sur le marché.
  3. **Prix de la Responsabilité sociale** - sur dossier - est considérée l'initiative de partenariat entre une société membre et une ONG membre, dans la sphère sociétale (culture, éducation, environnement, social, etc.) ayant un impact positif sur la communauté en Roumanie.
  4. **Prix du Jury** - sur proposition du jury.
- Ces Prix constituent une opportunité d'échanger les bonnes pratiques.

## **PRIX DE L'ENTREPRENEURIAT**

### **Conditions d'éligibilité :**

1. L'entreprise existe ou les démarches pour la créer sont entamées
2. Etre le créateur et/ou porteur du projet/concept
3. Le projet a démarré il y a moins de 3 ans
4. Les dossiers des candidats doivent comprendre :
  - une présentation didactique du concept/ produit/ service
  - une réflexion stratégique de l'environnement (SWOT, risques, etc.)
  - un Business Plan synthétique
5. Soumettre avec le dossier un film, une animation, une présentation .ppt, de 30 secondes qui résume le projet
6. Le Prix de l'entrepreneuriat est ouvert aussi aux entreprises non membres. Les nominés seront invités à devenir membres du French Hub à titre gratuit en 2018.

### **Les critères d'évaluation des dossiers :**

1. L'originalité et la raison d'être du projet
2. La qualité du dossier (réflexion stratégique, Business Plan)
3. Qualité de la soutenance (le cas échéant)

Notes : Les nominés short listés pourront être invités à faire une présentation de leur projet (30 minutes) devant le jury

## PRIX DE L'INNOVATION

### Conditions d'éligibilité :

1. Etre membre de la CCIFER
2. L'innovation doit être le fruit de l'effort de l'entreprise (ou la filiale) roumaine (et non l'application en Roumanie d'une innovation du groupe)
3. Soumettre avec le dossier un film, une animation, une présentation .ppt, de 30 secondes, qui résume le projet

### Les critères d'évaluation des dossiers :

1. La qualité du dossier (présentation didactique de l'innovation, témoignage avant et après l'implémentation de l'innovation)
2. Le caractère unique du produit/service et sa supériorité par rapport à des produits/services similaires sur le marché
3. La gestion de l'innovation pour l'entreprise (caractère innovant et durable, performance opérationnelle et/ou économique, conduite du projet et du changement, retour d'expérience)

## PRIX DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

### Conditions d'éligibilité :

1. Etre membre de la CCIFER
2. Déposer un projet en partenariat avec une entreprise/ONG membre
3. Le projet présenté doit être le fruit d'un partenariat signé en 2017 ou première partie de 2018
4. Soumettre avec le dossier un film, une animation, une présentation .ppt, de 30 secondes, qui résume le projet

### Les critères d'évaluation des dossiers :

1. La qualité du dossier (présentation du projet)
2. La dimension et l'impact du projet sur la société et sur les bénéficiaires (volumétrie, qualité, témoignage)
3. Le pourcentage du budget alloué au projet versus frais de fonctionnement de la structure (comptes 2017 à transmettre)

## LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être envoyés aux adresses indiquées sur chaque dossier, avant le 14 juin 2018. Les candidatures reçues après cette date limite ne seront plus prises en compte par le jury pour le concours de cette année.

## LES CANDIDATS S'ENGAGENT

- A répondre aux questions du Chargé de Projet des Prix CCIFER avant la date limite inscrite dans le dossier de candidature
- A joindre à la candidature tous documents et réalisations justifiant la participation
- A fournir lors du dépôt du dossier une animation de 30 secondes qui sera présenté pendant la soirée de Gala uniquement dans la situation où le dossier sera parmi les gagnants..

## LE JURY

La composition du Jury des Prix CCIFER 2018 est :



**Frédéric LAMY**

Président du Jury,  
Membre Conseil  
Directeur CCIFER

LEROY MERLIN



**Christophe WELLER**

Membre Bureau  
Exécutif CCIFER

CORPORATE OFFICE  
SOLUTIONS



**Dana  
GRUIA DUFAUT**

Membre Conseil  
Directeur CCIFER

GRUIA DUFAUT  
Cabinet d'Avocats



**Hakim  
BOUTEHRA**

Membre Conseil  
Directeur CCIFER

RENAULT  
COMMERCIAL  
ROUMANIE



**Monica SIRBU**

Responsable  
Communication  
CCIFER



**Stéphane ROY DE  
LACHAISE**

Membre Conseil  
Directeur CCIFER

MICHELIN



**Yves MARTIN**

Membre Conseil  
Directeur CCIFER

ORANGE

**Le Prix de l'Entrepreneuriat** est organisé par le French Hub et fera l'objet d'une évaluation en deux étapes :

- La sélection des 3 nominés par l'Equipe d'animation du French Hub
- La sélection du gagnant parmi les 3 nominés par le Jury des Prix CCIFER.

Pour les **Prix de l'Innovation et de la Responsabilité Sociale**, l'évaluation sera faite par le Jury des Prix CCIFER. Le jury sélectionnera 3 nominés, dont un gagnant par catégorie.

Si au cours de l'analyse des dossiers de candidature, il s'avère qu'un membre du jury présente des intérêts convergents avec un candidat, il s'engage à ne pas prononcer d'avis sur ce dossier.

Les informations contenues dans les dossiers sont confidentielles et seront portées exclusivement à la connaissance des membres du jury. Les membres du jury s'engagent à garder toutes ces informations strictement confidentielles.

### **La remise des Prix**

Ce Prix fera l'objet d'une remise de trophée dans le cadre du Gala CCIFER qui aura lieu le 22 septembre 2018. Le nom des gagnants sera gardé secret jusqu'au moment de la remise des prix, le 22 septembre 2018, conformément au programme de la soirée.

## RÈGLES GÉNÉRALES

1. Un membre peut déposer : un dossier pour le Prix de l'Entrepreneuriat et un dossier pour le Prix de l'Innovation. Pour le Prix de la Responsabilité sociale, une entreprise/ONG peut déposer deux dossiers réalisés en partenariat avec une ONG/entreprise membre.
2. Un dossier sera rédigé, en français ou en anglais, pour chaque projet présenté. Un dossier peut être déposé par plusieurs entreprises s'il fait référence à un projet unique.
3. Le jury se réserve le droit de demander plus d'informations aux candidats. Cependant, ces détails seront demandés au cas par cas.
4. Les participants sélectionnés pour le Prix ne peuvent pas se retirer de la compétition.
5. La participation au concours est gratuite. Cela ne donne droit ni n'engage à une réservation de place à la soirée de la remise des Prix.

**Les sociétés intéressées peuvent obtenir DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES concernant les Prix CCIFER aux responsables CCIFER :**

Prix de l'Entrepreneuriat : [laura.camarut@ccifer.ro](mailto:laura.camarut@ccifer.ro)

Prix de l'Innovation : [monica.sirbu@ccifer.ro](mailto:monica.sirbu@ccifer.ro)

Prix de la Responsabilité Sociale : [andreea.toroiman@ccifer.ro](mailto:andreea.toroiman@ccifer.ro)